

GUIDE PARENTALITÉ DROM

UN PROGRAMME
→ POUR AGIR

SOMMAIRE

PAGE 4

INTRODUCTION

PAGE 6

LA PARENTALITÉ C'EST QUOI ?

PAGE 8

LES DROM - DES TERRITOIRES HÉTÉROGÈNES AVEC DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

Page 9 Problématiques spécifiques aux DROM

Page 10 Des territoires néanmoins hétérogènes

PAGE 12

ENJEUX

Page 13 Des parents confrontés à des problèmes relationnels avec leurs enfants adolescents

Page 14 Le rôle pernicieux de certaines représentations familiales largement véhiculées

PAGE 14

QUELS LEVIERS ACTIONNER ?

Page 16 Changer le regard

Page 19 Apporter des informations pour renforcer la confiance dans la capacité des parents

PAGE 20

OUTILS & RESSOURCES

Page 21 Outils

Page 21 Ressources

PAGE 24

LE MOT DE LA FIN

INTRODUCTION

UN GUIDE À DESTINATION DES PROFESSIONNEL.LE.S

Les politiques ont pris un tournant répressif. Suspension ou mise sous tutelle des prestations familiales, amendes... « *Les parents doivent se responsabiliser!* », martèle-t-on en haut lieu. Mais que leur offre-t-on pour les aider à assumer leur fonction parentale ?

Les professionnel.le.s de l'accompagnement, même les plus aguerris.e.s, peuvent plus ou moins consciemment être tenté.e.s de reprendre cette injonction à leur compte, face aux difficultés des situations. Les parents défaillants sont facilement jugés quand ils ne sont pas carrément condamnés.

Or quand on sait à quel point il est difficile de caractériser ce qu'est un bon parent puis, supposant qu'on y soit arrivé, de devenir à son tour le bon parent auquel on aspire, on peut se demander s'il est possible de définir de « bonnes pratiques » de soutien à la parentalité.

Une seule certitude : les « bonnes pratiques » ne doivent pas être normatives !

Les programmes mis en place dans ce cadre doivent s'adresser directement aux parents. Des interventions dirigées vers les enfants – même si elles peuvent chercher à favoriser un bon développement – ne sont donc pas concernées. A titre d'illustration, un programme de soutien scolaire ne sera pas considéré comme du soutien à la parentalité alors qu'un programme conseillant les parents dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants entrera dans ce champ.

Les actions de soutien à la parentalité doivent entre autre viser explicitement l'amélioration du bien-être de l'enfant ou des parents. Le conseil conjugal – centré

sur le couple – n'entre pas dans ce cadre, contrairement à la médiation familiale qui consiste à aider des couples à résoudre leurs conflits pour favoriser le bien-être de l'enfant et garantir la meilleure « coparentalité » possible lorsque le couple se sépare.

Enfin, les programmes de soutien identifiés doivent chercher à agir sur les compétences parentales. La mise en place de crèches, le développement de politiques de conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, la création de congés parentaux ou de prestations familiales... offrent certes un soutien évident aux parents mais leur objectif ne vise pas la promotion des compétences parentales ou la relation parent-enfant. On peut en ce sens distinguer le soutien à la parentalité de l'ensemble des services de soutien aux parents.

Cet élément étant précisé, nous souhaitons à travers ce guide partager des réflexions et des propositions d'actions issues de l'expérience de nos associations des DROM et de notre mouvement, en tenant compte des difficultés particulières rencontrées sur ces territoires.

Bonne lecture !

1.

LA PARENTALITÉ

C'EST QUOI ?

La parentalité est un terme qui apparaît dans les années 60, dans le milieu de la psychiatrie et de la psychanalyse.

D'un strict point de vue psychanalytique, il s'agit d'un ensemble d'aménagements psychiques et affectifs qui permettent de répondre aux besoins de l'enfant et ainsi d'accéder au statut de parent. Le nonaccès à la parentalité est alors considéré comme un échec dans le développement psycho-affectif de l'adulte.

Le Larousse va un peu plus loin en le rattachant à d'autres disciplines que la seule psychanalyse. Pour ce dictionnaire, la parentalité renvoie à la « *fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel.* »

La CODE (Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant) assimile la parentalité à un « *processus qui, naissant et se nourrissant de l'interaction parent-enfant, implique des droits et des devoirs du parent vis-à-vis de son enfant, des mécanismes psychiques et affectifs pour répondre aux besoins de l'enfant (mécanismes qui sont d'ailleurs à l'œuvre chez tout parent, y compris avant la naissance de l'enfant), ainsi que des pratiques (de soins et éducatives).* »

L'évolution des mentalités et des pratiques, notamment à partir des années 70, montre que la parentalité peut aussi bien être biologique que sociale. Elle renvoie également à la « coparentalité », terme qui engage les deux parents en matière d'autorité parentale.

On l'aura compris, la parentalité est un concept complexe qui fait appel à plusieurs disciplines. Née en Europe, à partir de modèles familiaux occidentaux, elle s'avère

parfois difficile à manier dans les DROM où les réalités familiales sont souvent éloignées des réalités européennes, même si le contexte tend à changer et que de nouvelles dynamiques se mettent en place.

L'histoire de l'esclavage, la précarité sociale et économique, les référents culturels... constituent autant de facteurs qui doivent être pris en compte pour aborder la parentalité en Outre-mer.

2.

LES DROM

DES TERRITOIRES HÉTÉROGÈNES AVEC DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES



Les DROM (Départements-Régions d'Outre-Mer) correspondent à un découpage administratif qui concerne la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion.

Il s'agit d'anciennes colonies françaises qui ont acquis le statut de département en 1946 et de région en 1982. À noter : la Martinique et la Guyane sont des collectivités uniques depuis 2015.

Bien que soumis aux lois françaises (avec quelques spécificités), ces DROM constituent un territoire hétérogène avec des problématiques spécifiques liées au contexte social, économique et aux représentations ultramarines.

PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES AUX DROM

L'esclavage : un passif collectif

Depuis 2006, la France célèbre le 10 mai

de chaque année l'abolition de la traite et de l'esclavage (1848). Cette journée permet de se souvenir que les anciennes colonies françaises ont toutes été concernées par ce crime contre l'humanité.

Les périodes d'esclavage contribuent à expliquer les retards de développement économique de ces territoires. Ces difficultés font inévitablement remonter de violentes blessures du passé à ne pas négliger.

Familles monoparentales marquées par l'absence du père

Le nombre de familles monoparentales est 2,5 fois plus élevé dans les DROM qu'en métropole. Elles concernent 25 % des familles en Guyane (dont 80 % de femmes) et 41 % en Martinique (dont 90 % de femmes).

Ce phénomène s'explique en partie par le très faible taux d'unions civiles. Déjà

historiquement bas, le mariage continue de reculer chez les jeunes générations : plus de 7 enfants/10 aux Antilles naissent hors mariage. Dans plus de 80 % des cas, ces enfants ne sont pas reconnus par le père (contre 10 % en métropole).

Pour ces enfants, la monoparentalité n'est généralement pas une phase transitoire. Elle se prolonge au cours de l'enfance et l'adolescence. C'est le cas de 24 % des enfants guadeloupéens, 33 % des enfants martiniquais et 22 % des enfants guyanais.

Arrivée précoce du premier enfant

Un quart des femmes réunionnaises et guyanaises ont leur premier enfant avant 20 ans. Cette arrivée précoce coïncide à un an près à la sortie du système scolaire. En Guyane, 7 % des mères sont mineures. En Martinique, plus d'1 femme/10 a été mère avant l'âge de 20 ans.

Précarité sociale des jeunes mères

Le portrait de ces jeunes mères est souvent identique : élevées dans une famille monoparentale, elles voient la maternité comme le moyen le plus sûr d'accéder à un statut social après un parcours scolaire défailant. Ce statut social est cependant souvent synonyme de précarité sociale : une mère précoce sur deux ne déclare aucun revenu d'activité. La très grande majorité élève seule ses enfants. Il en résulte un fort sentiment d'isolement.

Chômage des jeunes

En Guyane, 52 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage (contre 22,3 % pour la population guyanaise). Un chiffre presque identique en Martinique

(51 % contre 19,4 % pour la population martiniquaise). Conséquence : beaucoup de jeunes adultes habitent toujours chez leurs parents. Parmi eux, on note de plus en plus d'hommes. Ces derniers ne déclarent ni vie de couple, ni paternité.

Éducation

L'éducation historiquement basée sur les coups, les interdits stricts, le déni, l'absence d'écoute et le jugement constituent encore un modèle valorisé, même s'il tend à décliner.

DES TERRITOIRES NÉANMOINS HÉTÉROGÈNES

Si les DROM connaissent des spécificités communes évidentes, on note néanmoins certaines disparités d'un territoire à l'autre.

Unions civiles

À la Réunion, le couple préside bien plus souvent à la naissance du premier enfant qu'en Guyane et aux Antilles. Conséquence : pour 10 % « seulement » des enfants réunionnais, la monoparentalité est une phase qui perdure durant toute l'enfance ; ils ne sont plus que 5 % à vivre avec un seul parent à l'adolescence.

En Guyane, 6 couples/10 sont formés de 2 immigrants et 23 % d'une personne native et l'autre immigrée.

Pauvreté

- La Guyane semble particulièrement touchée par la misère.
- 40 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté local.
- Dans 75 % des cas, le/la chef de famille ne travaille pas.

- 4 Guyanais/ sur 10 vivent en situation de sur-occupation. De plus :
 - 1 logement/10 n'a pas l'électricité
 - 1/5ème des logements ne sont pas dotés de WC et de douche/baignoire.
 - Moins de la 1/2 des logements ont de l'eau chaude.

Cette pauvreté est corrélée à un niveau d'illettrisme élevé. Les enfants/adultes de ces familles sont généralement peu diplômés et rarement en emploi, témoignant de la reproduction d'une génération à l'autre du désavantage socio-éducatif.

Fécondité

Aux Antilles, et à un degré moindre à La Réunion, on note une chute très rapide de la fécondité depuis les années 60. À titre d'illustration, en Martinique, la proportion de familles nombreuses diminue : seule 1 famille /10 a plus de 3 enfants et 4 familles/10 n'en ont qu'un.

À contrario, la population explose en Guyane (elle augmente de 2,2 % depuis 2008). On prévoit un doublement des personnes âgées de moins de 20 ans à horizon 2030. 1/3 des familles a 3 enfants ou plus et 1/5 enfants ou plus.

Maternité

En Martinique, le nombre de femmes ayant un enfant avant 20 ans reste élevé (+ d'1 femme/10) mais ce chiffre a été divisé par deux en 40 ans.

Solidarité intergénérationnelle

En Martinique, la solidarité intergénérationnelle (et notamment la garde des enfants par un membre de la

famille) est moins forte qu'en Guyane et surtout qu'à la Réunion.

Structure familiale complexe

Les « ménages complexes » rassemblant trois générations ou plus sont encore fréquents en Guyane mais désormais très rares aux Antilles et à La Réunion.

Islam

Mayotte est le seul département français qui compte une écrasante majorité de musulmans (95 % des 200 000 habitants). Jusqu'à peu, l'île étant souvent présentée comme le symbole d'une pratique tolérante et de l'entente avec la République laïque. Récemment des courants plus intégristes font leur apparition sur ce territoire.

Ces problématiques spécifiques quasiment inconnues ou anecdotiques en métropole expliquent pourquoi travailler sur la parentalité est tout particulièrement important dans les DROM compte tenu de la complexité des difficultés rencontrées et de la nécessité de prendre en compte ces contextes.

3.

ENJEUX

DES PARENTS CONFRONTÉS À DES PROBLÈMES RELATIONNELS AVEC LEURS ENFANTS ADOLESCENTS

Les parents et en particulier les mères (souvent précarisées, à la tête de familles monoparentales), semblent avoir de plus en plus de mal à éduquer leurs ados jugé.e.s « difficiles ».

Sont pointés du doigt :

- l'absence du père
- les réseaux sociaux qui happent les jeunes et coupent la communication

- l'insolence et/ou la paresse
- une scolarité chaotique
- les addictions (tabac, drogue, alcool)
- l'envie de sortir avec les copains/copines
- l'entrée précoce dans la vie sexuelle

Ces difficultés sont amplifiées parce que le modèle éducatif traditionnel ne fonctionne plus sur la jeunesse.

Ces parents ressentent le besoin d'être aidés pour accompagner leur progéniture, spécifiquement sur les questions d'éducation sexuelle.

Comportement sexuel des jeunes en Guyane

Âge médian du premier rapport sexuel : 15,5 ans pour les garçons et 16,8 ans pour les filles.

Près d'1 jeune femme/5 a accepté son premier rapport sexuel sans vraiment le vouloir.

2,3 % des jeunes femmes ont eu leur premier rapport sous la contrainte.

L'utilisation d'un préservatif lors du premier rapport sexuel diminue quand le niveau de précarité augmente : 90,2 % des jeunes peu ou moyennement précaires ont déclaré en avoir utilisé contre 50,3 % des jeunes très précaires.

Près d'1/4 des jeunes femmes ont subi au moins une de ces trois formes de violences sexuelles (attouchement, rapport forcé, viol). Plus le niveau de précarité est élevé, plus les jeunes ont déclaré avoir été touchés par ces violences sexuelles.

18,8 % jeunes femmes sexuellement actives au cours des 5 dernières années ont été confrontées à une grossesse non prévue sur cette période..

43,5 % jeunes femmes âgées de 15 à 17 ans et sexuellement actives et 48,6 % jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans ont déjà eu recours à une contraception d'urgence.

La précarité apparaît parmi les jeunes déjà comme un facteur aggravant d'exposition aux risques sexuels : utilisation moindre du préservatif parmi les plus précaires, une exposition accrue aux violences sexuelles, une méconnaissance plus marquée des modes de transmission du VIH ou des conditions d'utilisation de la contraception d'urgence.

Source : Les jeunes adultes de Guyane : un état des lieux - Étude en partenariat : Conseil régional de Guyane, Préfecture de Guyane, Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV) Guyane et Institut national de la statistique (Insee) Guyane.

LE RÔLE PERNICIEUX DE CERTAINES REPRÉSENTATIONS FAMILIALES LARGEMENT VÉHICULÉES

« *Les pères antillais sont irresponsables et absents* ». S'il est une phrase que les Ultramarins aiment prononcer - et que les intervenant.e.s du champ de la santé sexuelle originaires de Métropole aiment répéter - c'est bien celle-ci !

Certes, le nombre de familles monoparentales dirigées par des femmes est particulièrement élevé dans les DROM. Il n'empêche, la situation est en train d'évoluer, en particulier à la Réunion. En outre, il convient de rappeler que « monoparentalité » ne signifie pas nécessairement absence du père, ni absence d'une figure paternelle substitutives dans la famille.

En métropole, l'implication des pères est relativement récente. Certains médias citent les années 80, d'autres, le milieu des années 90. Une chose est sûre : les modèles de parentalité ont vraiment évolué avec l'arrivée des femmes sur le marché du travail et les revendications croissantes à l'égalité des sexes.

Le phénomène des « nouveaux pères » date du milieu des années 90. Avant, les hommes s'impliquent peu, voire pas, dans l'éducation de leur progéniture. Ce changement a pris du temps mais fait son chemin jusque dans la culture rap/hip-hop traditionnellement très éloignée de ces questions. On note en effet « *laisse pas traîner ton fils* » de NTM sorti en 98. Plus récemment « *Papaoutai* » (pour « Papa où t'es ? ») de Stromae (2013), ou encore « *Peur d'être père* » de Damso (2017) et « *Petite fille* » de Booba (2017).

Dans les DROM, il apparaît urgent de travailler sur l'idée que les pères peuvent

changer (d'autant que la situation commence déjà à bouger, certains pères viennent chercher les enfants à l'école)... A condition qu'on les laisse prendre leur place ! Beaucoup de femmes, y compris seules, restent attachées à leur statut de mère, a fortiori quand elles ne travaillent pas. La raison ? Ce rôle leur permet d'exister socialement.

LE NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES DIRIGÉES PAR DES FEMMES EST PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉ DANS LES DROM

Accepter de laisser une place au père reviendrait dans leur esprit à disparaître de l'échiquier social. Malgré leurs discours et critiques adressées à la gent masculine, elles n'ont pas forcément envie qu'un homme s'implique dans la cellule familiale. Le rôle attribué aux hommes dans le modèle familial doit être questionné.

Les intervenant.e.s sont invité.e.s à approfondir chaque situation au cas par cas afin de voir comment travailler sur le modèle propre à chaque famille et valoriser le cas échéant les figures paternelles de substitution.

4.

QUELS LEVIERS ACTIONNER ?

Pour contribuer à changer cette situation, il semble important d'actionner deux leviers en particulier.

CHANGER LE REGARD

Il s'agit de changer à la fois le regard que les mères portent sur elles-mêmes et le regard social sur les rôles des femmes et des hommes

Une femme n'est jamais « que » mère. Beaucoup de femmes ultramarines l'ont cependant oublié, a fortiori quand elles sont à la tête d'une famille monoparentale. A leur décharge, la précarité que beaucoup subissent les enferme dans une réalité difficile qui les contraint à « *gérer le basique* », et notamment leurs enfants.

Les jeunes femmes ont un désir de maternité qu'elles idéalisent, mais ne l'associent pas forcément à la parentalité. Elles n'ont souvent pas conscience de la charge de travail et la fatigue qu'un enfant engendre, ni des ressources qu'il faut pour l'élever.

Pour changer le regard que ces mères portent sur elles-mêmes, il est important de mettre l'accent sur leur courage, valoriser leurs compétences et travailler sur leur volonté de s'insérer.

Quand bien même ces femmes n'auraient aucune activité professionnelle, il semble important de les aider à sortir de chez elle afin qu'elles voient « autre chose », rencontrent de nouvelles personnes, embrassent une activité bénévole,... Il faut les amener à percevoir qu'elles peuvent exister en dehors de la maternité.

Il est aussi important de questionner les rôles : donner plus de place au père

LES JEUNES FEMMES ONT UN DÉSIR DE MATERNITÉ QU'ELLES IDÉALISENT, MAIS NE L'ASSOCIENT PAS FORCÉMENT À LA PARENTALITÉ. ELLES N'ONT SOUVENT PAS CONSCIENCE DE LA CHARGE DE TRAVAIL ET LA FATIGUE QU'UN ENFANT ENGENDRE, NI DES RESSOURCES QU'IL FAUT POUR L'ÉLEVER.

demande de revoir la place de la mère et son rôle social (« superwoman ») pour ne pas qu'elle se sente dépossédée. Encourager les hommes à s'investir dans l'éducation des enfants revient à trouver une place différente pour la mère (conditions de travail,...).

Sur certains territoires (Antilles, La Réunion) on note une évolution positive de la vision de la fécondité et du droit à disposer de son corps. Mais il reste important d'aborder le choix ou non d'avoir des enfants, la maîtrise de la fécondité avec l'utilisation de la contraception et l'implication des hommes : les normes procréatives changent et bousculent parfois.

Enfin, changer le regard, c'est également aborder la question des violences dans le couple et le rôle des inégalités de statuts sociaux dans ces violences.

Pistes d'actions à mettre en place :

- Aider ces mères à mettre en place des stratégies de mutualisation (entraide pour l'organisation des sorties de

Expérience à La Réunion : depuis 2008, à l'initiative de la Préfecture, un dispositif s'appuyant sur des adultes relais vise à sensibiliser les jeunes à la parentalité pour prévenir les grossesses précoces

Les missions générales des adultes-relais visent, outre une fonction de lien social et d'accompagnement, à :

- faciliter le dialogue entre générations,
- accompagner et renforcer la fonction parentale,
- contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier ou la ville,
- proposer des ateliers collectifs, la réalisation d'entretiens individuels, l'accueil/écoute/orientation sur les questions liées à la sexualité et à la contraception, le soutien d'autres projets en place, la participation ou l'initiation d'autres actions de soutien à la parentalité.

Ces initiatives portées par des associations dont le Planning Familial, continuent de se développer.

BILAN :

Jusqu'en 2017, 3 adultes-relais réparties sur 3 communes de la Réunion à raison de 3 jours par semaine (1 jour et demi en lycée et 1 jour et demi en collège).

Les thématiques abordées portent sur la santé sexuelle, la prévention des violences, la parentalité, l'estime de soi,... Le statut d'intervenant.e extérieur.e à l'établissement facilite les interactions avec les élèves qui interpellent plus aisément sur leurs questionnements et leurs besoins réels.

2008-2017

COLLÈGES ET LYCÉES

2008 à 2011 : nombre d'élèves

ANNÉE	ENTRETIENS F	ENTRETIENS G	INTERVENTIONS CLASSES F	INTERVENTIONS CLASSES G	ACTIONS THÉMATIQUES F	ACTIONS THÉMATIQUES G
2012	68	104	686	336		
2013	62	74	1014	385	350	150
2014	137	61	1571	686	350	135
2015	134	92	1686	1025	436	178
2016	132	52	937	642	68	45
2017	127	68	1715	1654	667	725
TOTAL	660	451	7609	4758	1871	1233

+ 2 formations « Genre et santé sexuelle » jeunes-relais pour 26 lycéen.ne.s en 2015 et 2017.

Sur les différents types d'interventions individuelles et/ou collectives,

les intervenant.e.s abordent l'accompagnement à la parentalité, le désir ou non de grossesse, le désir ou non d'enfant, la question du choix, de l'estime de soi,... Au fil des ans, les missions et propositions

d'actions des adultes-relais au sein des établissements ont évolué. Plutôt axé au départ sur les séances en classes, leur champ d'action s'est progressivement élargi.

Aujourd'hui, les adultes-relais interviennent sous différentes formes :

- Séances de 2 heures en classe
- Cafés débats / groupes d'expression / cercle PRODAS
- Théâtre forum
- Ciné/débats
- Animation de journées thématiques
- Entretiens individuels,...

L'adulte-relais intervient aussi en établissement scolaire sur la parentalité, lors de cafés des parents. Ils sont organisés essentiellement dans les collèges. Les points suivants sont abordés : communication parent/enfant, comment parler de sexualité à son enfant, prévention des violences, estime de soi, fonction parentale, etc. Depuis 2008, les adultes-relais ont mené

dans ce cadre plus de 150 ateliers auprès de parents et futurs parents. Ils ont accompagné des lycéennes futures mères dans leurs démarches en faisant le lien avec l'établissement et la famille lorsque cela était possible. Certains contacts ont pu être maintenus avec des jeunes filles sorties du cursus scolaire grâce au lien créé par l'adulte-relais.

Au-delà de l'accompagnement, au sein des établissements scolaires, les intervenant.e.s travaillent en collaboration avec les PRE (Programme de Réussite Educative) de différentes communes, au sein de quartiers dits prioritaires. Ils/elles interviennent sous forme d'ateliers de 7 séances auprès de parents. D'autres ateliers inscrits dans le cadre du REAAP permettent d'intervenir auprès de publics migrants, intergénérationnel, parents isolés, etc.

NB : malgré une évolution progressive de l'implication des pères/ futurs pères, ces groupes sont composés à 90 % de femmes.

Une expérience positive de séances interactives en Guadeloupe à l'initiative de l'association La Maternité Consciente

Des séances interactives de 2 h 30 par semaine ont été proposées à un groupe de personnes, femmes et hommes

OBJECTIFS :

Favoriser les échanges et l'écoute afin de permettre aux parents d'être plus à l'aise et confiants dans leurs rôles et pratiques parentales vis-à-vis de leurs préadolescent.e.s et adolescent.e.s.

Ces groupes contribuent à modifier le regard que les parents portent sur leurs enfants et *in fine* facilite la communication entre eux, et valorisent le savoir-faire et le savoir-être des parents, ce qui renforce leur estime d'eux-mêmes.

DÉROULEMENT :

- Réfléchir sur les représentations et les rôles parentaux
- Aborder les valeurs éducatives et les besoins fondamentaux des parents et de leurs enfants
- Réfléchir et analyser les pratiques éducatives et la gestion des conflits entre les parents et leurs enfants
- Mettre l'accent sur les réussites et les compétences parentales
- Approfondir les thématiques et créer un espace libre pour poursuivre la réflexion
- Organiser une à deux rencontres suite au groupe de parole pour approfondir les connaissances, créer du lien et renforcer l'estime de soi des parents.

l'école, garde d'enfants,...) afin qu'elles puissent concrètement dégager du temps.

- Proposer des groupes de paroles aux femmes, aux hommes ou mixtes pour travailler sur les rôles sociaux et les relations femmes/hommes, comme ceux proposés dans le cadre du programme « Genre et Santé Sexuelle » du Planning (<http://www.genresantese sexuelle.fr/>)
- Offrir des espaces d'échanges pour les femmes et les hommes sur la parentalité :
 - des groupes d'échange de parents autour des difficultés rencontrées
 - des groupes de parole « parents » avec des professionnel.le.s pour aborder l'importance de la communication parents - enfants,
- Ouvrir sur l'intergénérationnel : les grands-parents et la place dans l'éducation. (évolution de leur place : trop présents ou alors de plus en plus jeunes, qui peuvent voyager... et de fait sont moins présents)
- Aborder ces questions dans le cadre d'animations scolaires ou dans les lieux de socialisation des jeunes : l'éducation à la sexualité au moment crucial de l'adolescence est un élément majeur

Accompagner les jeunes mères à s'approprier la parentalité

APPORTER DES INFORMATIONS POUR RENFORCER LA CONFIANCE DANS LES CAPACITÉS DES PARENTS

- Importance de transmettre des informations et connaissances sur le développement de l'enfant et la biologie, via des groupes de parole par exemple (ce qui est normal ou pas, réagir aux fausses croyances,...).

- Apporter des informations aux parents sur l'accès aux droits, à la santé et le cadre légal :
 - Site du défenseur des droits des enfants : <https://defenseurdesdroits.fr/>
 - Passeport santé sur la sexualité des ados : <https://www.passeportsante.net/sexualite-g159/Fiche.aspx?doc=sexualite-adolescents>
 - Droit à la confidentialité des soins : <https://www.ameli.fr>
 - Avortement (IVG) : <https://www.planning-familial.org> ou <https://ivg.gouv.fr/>
 - Contraceptions et contraception d'urgence : <https://www.planning-familial.org> ou <https://www.choisirscontraception.fr/>

5.

OUTILS & RESSOURCES

OUTILS

Le Planning Familial privilégie les techniques d'animation interactives comme le théâtre-forum, le théâtre-burlesque, les jeux de rôle ou encore le jeu de la ligne pour favoriser participation et implication.

Voici quelques outils concrets qui peuvent être utilisés :

Brin de Jasette Famille : le jeu qui fait parler petits et grands !

<http://documentation.planning-familial.org/Record.htm?idlist=387&record=19145652124919638349>

Jeu de carte comme « Portraits de 7 familles » :

<http://documentation.planning-familial.org/Record.htm?idlist=387&record=19144523124919627059>

ou « 8 familles d'aujourd'hui » :

<http://documentation.planning-familial.org/Record.htm?idlist=387&record=19137500124919557829>

Photolangage@ : Corps, communication et violence à l'adolescence. Construire des repères en groupe.

<http://documentation.planning-familial.org/Record.htm?idlist=393&record=19123574124919417569>

RESSOURCES

Il existe dans les DROM des points écoute famille (par téléphone et prises de rdv), des groupes de parole sur diverses thématiques (place du père et des beaux-parents, violences, place des parents à l'école,...), du soutien aux élèves... qui s'avèrent être de véritables lieux ressources.

GUADELOUPE

PLANNING FAMILIAL GUADELOUPE - LA MATERNITÉ CONSCIENTE
6 r François Arago, 97110 Pointe à Pitre
05 90 82 30 84
29 rue du Cours Nolvos, 97100 Basse-Terre
05 90 81 13 15
FB : [planning familial guadeloupe](#)

PLANNING FAMILIAL GUADELOUPE - LA MATERNITÉ CONSCIENTE
Siège administratif
6 rue Arago
97154 Pointe à Pitre Cedex
05 90 82 29 78

AFJP
Association d'aides aux futurs et jeunes parents
36 rés Marie – galante esc B05
97139 Les Abymes / 0690 61 44 55

ATTITUDES MEDIATIONS
22 rue Alexandre ISAAC, 97100 Basse-Terre
0590 32 46 19
15 rue Victor Hugo, 97110 Pointe à Pitre
059083 23 04

CAF – REAAP
Parc d'activités la Providence
Zac dothémare, 97139 Les Abymes
08 1025 97 10

CIDFF Guadeloupe
Tour Miquel 3 porte 311
97110 Pointe à Pitre / 0590 82 52 92

CMPP
rue Gaston Michineau – Petit-Paris
97100 Basse-Terre / 0590 81 23 22

CMP infanto juvenil
res 311 Ciboneye
Bd Des Peuples de l'amitié de a Caraïbe
97110 Pointe à Pitre

ÉPAULES
Élaboration de la parentalité autour du libre engagement solidaire/ 0590 48 10 46

FÉDÉRATION « LA BELLE CRÉOLE »
1 rés Raphaël Arnassalon – Circonvallation
97100 Basse-Terre / 0590 60 82 93

FORCES
Fédération féminine d'organisation et de
revalorisation culturelle économique et
sociale / Villa Lycaon
Impasse Loulou Matima – Bazin
97139 les Abymes / 0590 48 10 46 /
0690 55 59 05

MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE
Boiripeaux, 97139 Les Abymes / 0590 89 63 95

PMI / Antenne Duplessis
1 rue Duplessis, 97110 Pointe à Pitre
0590 21 58 74

POINT INFO FAMILLE : 0590 22 77 45

SESSAD
Services d'éducation spéciale
et de soin à domicile
Lotissement Pointe d'Or , 171 B rue Aurélie
Nanky / 97139 les Abymes

UDAF-URAF
2 rue Lardenoy - 97102 Basse-Terre
0590 81 62 62

GUYANE

PLANNING FAMILIAL 973
planningfamilial973@gmail.com
06.94.481.141 / 06.94.403.600
FB : Planningfamilial973

CENTRE DE PLANIFICATION
31 avenue Ronjon, 97300 Cayenne
05 94 28 81 60

PAE de Degrad des Cannes
BP 161 97323 Cayenne Cedex
sapad973@lespep973.org

MAISON DES ADOLESCENTS
71, avenue de la Liberté, 97300 Cayenne
05 94 25 00 51
mda@ch-cayenne.fr

UDAF
2813 route de Montabo, 97300 Cayenne
udaf.guyane@wanadoo.fr

POINT INFO FAMILLE (PIF) de l'UDAF
Centre de ressources parentales
2813, route de Montabo, BP 566
97333 Cayenne Cedex
06 94 40 51 02 / 05 94 35 28 56
www.point-infofamille.fr

CAFE PARENTALITE
CCAS de Macouria
rue Benjamin Constant, 97355 Macouria

ASSOCIATION GUYANE
ALLAITEMENT ET PARENTALITÉ
Carbet des Parents
Le carbet du Graine Guyane
15, cité Massel, 97300 Cayenne

ASSOCIATION « RÉSEAU PÉRINAT »
59, Avenue Voltaire, 97300 Cayenne

LA RÉUNION

ASSOCIATION PLANNING FAMILIAL 974
Favoriser la communication parent/enfant
10c, rue du Belvédère
97450 Saint Louis
dir.planningfamilial@gmail.com
0693 02 10 45 / 02 62 14 26 00

ASSOCIATION RÉUNIONNAISE
D'ÉDUCATION POPULAIRE
Accompagnement à la fonction parentale
SIDR Front de mer - Bât G
BP 103 97453 Saint-Pierre Cedex
arep.siege-social@wanadoo.fr
0262 25 03 85
Secteur d'intervention : Saint-Pierre
(Ravine des Cabris)

COLLÈGE LES TAMARINS
Le livret d'accueil des parents
rue François de Mahy - BP 366
97432 Saint-Pierre Cedex
Tarik.Benlali@ac-reunion.fr
0692 87 59 94
Secteur d'intervention : Saint-Pierre (Collège)

COLLÈGE HENRI MATISSE
Chemin Chane Pane - BP 37
97410 Ravine Des Cabris
Marie-pascaline.ben-brik@ac-reunion.fr
0692 61 52 11
Secteur d'intervention : Saint-Pierre
(Collège /Ecoles)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DU TAMPON
Programme de soutien aux familles
et à la parentalité
256 rue Hubert Delisle, 97430 Le Tampon
Patricia.coelis@ccas-tampon.fr
0262 33 42 65
AMEFA ATELIER PARENTS PARTENAIRES
AU COLLÈGE
Plateau des Goyave - Action à Saint-Louis
92 rue Auguste Babel 97410 Saint-Louis
Caroline PEYROT / contact@amefa.re
0262 35 32 54

ASSOCIATION D'AIDE AUX PARENTS
DE SAINT-LOUIS ATELIER COUTURE
11 rue Saint-Julien - B.P. 160
97899 Saint-Louis
Edith BERTIL aapsl@hotmail.fr
0262 17 77 53

CAISSE DES ÉCOLES DE SAINT-LOUIS
5 rue Victor Hugo CS41006
97872 Saint-Louis
bedith@mairie-saintlouis.re
0262 32 38 38

MARTINIQUE

AMIOf - EICCF
125-127 Rue Moreau de Jonnes
97200 Fort de France
0596 67 40 58
secretaire.amiof@gmail.com

ALEFPA
Rosanie Soleil Martinique
Tél 0596 60 04 56 Rue Joseph Compère
97200 Fort de France
lila.lostau@alefpa.asso.fr

AMDCCF
angle des rues Nicolas N'guyen et
Léon Gontrand-Damas
Cité Dillon bat H8 - RDC Résidences les
Harmonies, 97200 Fort de France
m.carole@omass.net
0696 40 76 09

ADAFAE
13 rue Allendé Dillon, 97200 Fort de France
contact@adafae.org
0596 73 92 92

APMFaf
Groupe Pichevin local D
Route des Religieuses, 97200 Fort de France
0596635304
contact@apmfaf-martinique.com

LES FRANCAS
10 rue Lazar Carnot, 97200 Fort de France
francas.martinique@gmail.com
05 96 71 47 25

MAYOTTE

PLANNING FAMILIAL
976 Rue de la mairie de Sada, 97640 Sada
06 39 19 76 03 / 0269 66 06 17
planningfamilial.976@hotmail.fr

MLEZI MAORE
6 rue Jardin fleuri Cavani 97600 Mamoudzou
0269 63 29 09

UDAFF MAYOTTE
31 rue de la cité de Doujani
2 apt 7 Mtsapéré 97600 Moumoudzou
0269 61 99 14 0269 80 76 96

CEMEA MAYOTTE
Maison des associations
rue du Stade Kavani, BP 318 Mamoudzou
0269 61 13 75.

MAISON DES ADOLESCENTS
6 rue Jardin fleuri Cavani
97600 Mamoudzou
mda@mlezi-maore.com
06 39 23 52 93

6.

LE MOT DE LA FIN

L'accompagnement à la parentalité est une pratique difficile.

À travers ces situations, les professionnel.le.s et les membres des associations sont confronté.e.s aux situations économiques détériorées, aux transformations des normes sociales et aux peurs qu'elles engendrent.

Il faut que les accompagnant.e.s osent parler des obstacles rencontrés, raconter la charge émotionnelle que cela représente et s'aménager des espaces d'analyse de pratique.

Partager entre pairs, se créer des réseaux d'échanges et de soutien, peut permettre de garder énergie et motivation.

Sources

Antianéchos - n° 20 sept 2012 : Migrations, famille et vieillissement
Défis et enjeux pour la Martinique

Antianéchos -n°21 -sept 2012 - Migrations, famille et vieillissement
Défis et enjeux pour la Guyane

Familles de Martinique : vers une évolution des modèles familiaux -
Insee Dossier Martinique n° 4- février 2017

Familles de Guyane : prestations et action sociale en soutien
d'importants besoins n°4 - Insee Dossier Guyane N° 4 - Mai 2017

«Faire famille» dans les DOM, ce que nous dit l'enquête Migrations,
Famille et Vieillessement. Claude-Valentin Marie, Didier Breton.
CNAF 2014/6 n°186

Les jeunes adultes de Guyane : un état des lieux - Étude en partenariat :
Conseil régional de Guyane, Préfecture de Guyane, Centre de Ressources
Politique de la Ville (CRPV) Guyane et Institut national de la statistique (Insee) Guyane.

Les « modèles familiaux » dans les Dom : entre bouleversements
et permanence Ce que nous apprend l'enquête Migrations,
famille et vieillissement Claude-Valentin Marie Didier Breton

Schéma Territorial des Services aux familles de la Guyane -
Enfance - Jeunesse - Parentalité 2016 - 2019

Liberté - Égalité - Sexualités



4, square St Irénée 75011 Paris

Tél. : 01 48 07 29 10

www.planning-familial.org

mfpf@planning-familial.org

